

Policier municipal (h/f)

Madame le Maire de Saint-Leu-La-Forêt souhaite renforcer sa Police municipale. Dans un environnement très agréable, vous intégrerez un service dynamique et attaché à un service public de qualité, alliant esprit d'équipe et rigueur professionnelle.

Placé sous l'autorité du Responsable de service de Police Municipale, le policier municipal fait appliquer les pouvoirs de Police du Maire dans le cadre d'une police de proximité visible, axée sur la prévention et la dissuasion.

Ainsi, il assure la surveillance générale du domaine public et fait respecter les mesures nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Il veille au respect des textes de Loi et règlements, et relève les infractions entrant dans le champ de compétence de la Police Municipale, en assurant une présence accrue sur le terrain.

Missions / conditions d'exercice :

- Lutter contre les incivilités, la petite et moyenne délinquance,
- Intervenir en flagrant délit et présenter le ou les auteurs devant l'Officier de Police - Judiciaire,
- Participez à des opérations conjointes avec la Police municipale de l'Agglomération et la Police Nationale,
- Lutter contre l'insécurité routière (stationnements gênants et abusifs, infractions au code de la route),
- Assurer une relation de proximité avec la population,
- Surveiller la sécurité aux abords des établissements scolaires,
- Participez à la résolution des problèmes de tranquillité publique portés à la connaissance du service,
- Mener des actions de prévention sur la commune,
- Patrouilles véhiculées et pédestres sur l'ensemble du territoire de la commune,
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies...

Profils recherchés :

- Faire preuve de qualités rédactionnelles,
- Capacités d'analyse, de synthèse et d'anticipation,
- Rigueur, discipline, exemplarité, autonomie ; maîtrise de soi,
- Bonne condition physique,
- Sens du devoir et du service public, discrétion professionnelle et devoir de réserve,
- Capacité d'écoute, d'adaptation, réactivité,
- Respect du code de déontologie et du C.S.I. (Code de la Sécurité Intérieur),
- Respect des consignes de la hiérarchie,
- Permis B obligatoire.

Moyens mis à disposition :

Armement de catégorie B (PSA 9 mm - LBD PIE) et D (matraque télescopique et générateur d'aérosol incapacitant ou lacrymogène),

Equipements informatiques : logiciel métier, GVE, accès SNPC/SIV/SI FOURRIERE,

Equipements de protection individuelle : gilets pare-balles, casques, boucliers, caméras piétons,

Autres moyens : Véhicules de police, radiocommunication, éthylotests,

Entraînement : Nos Policiers municipaux s'entraînent régulièrement sur leur temps de travail intégré à leur planning : Pratique du sport, pratique GTPI,

Poste à pourvoir dès que possible

Rythme de travail :

- 4 jours travaillés par semaine du lundi au vendredi, dans le cadre d'un planning annualisé sur une amplitude de 8h à 19h.
- Heures supplémentaires rémunérées les week-end et soirées.

Rémunération et avantages :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + tickets restaurant + CNAS + Comité des œuvres sociales local

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame le Maire
52 rue du Général Leclerc
95320 ST LEU LA FORET

ou par courriel à grh@saint-leu-la-foret.fr